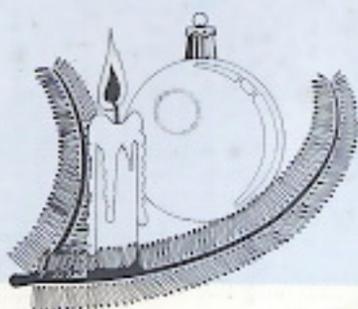


SCHWINDRATZHEIM

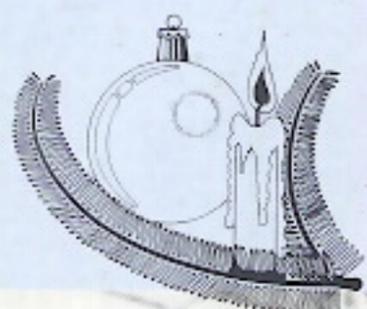
Informations



magazine



1998





Nous voici une fois de plus à la fin de l'année et 1998 nous rapprochera un peu plus du cap de l'an 2000. L'année 1997 aura été marquée par la dissolution-surprise de l'Assemblée Nationale et l'élection d'une nouvelle majorité parlementaire.

Bien sûr, les problèmes et les difficultés n'ont pas disparu comme par enchantement, mais cette consultation impromptue des électeurs met en évidence que l'opinion publique et nos compatriotes sont de plus en plus impatients. Pourtant, à force de « zapper » d'un côté ou de l'autre, ce sont les extrêmes qui profiteront de la situation et notre démocratie n'en sort pas grandie, sans parler des risques de dérapages que l'on peut imaginer.

Nos compatriotes sont aussi de plus en plus exigeants et veulent des résultats immédiats. Toujours plus et plus vite et si possible au même prix. En politique comme ailleurs la patience n'est plus de mise. Mais il est tout aussi vrai que le chômage, l'incertitude, la précarité favorisent ce type de comportement.

Dans notre commune, la municipalité avait fait le choix d'engager des travaux en saisissant l'opportunité des subventions du Fond de soutien aux travaux publics et au bâtiment mis en place par le Conseil Régional. Cela a permis de transformer l'ancienne ferme Dub achetée en 1989 et laissée en l'état depuis et de réaménager partiellement la rue de la Zorn (rénovation du réseau d'eau potable, mise en souterrain d'une partie des réseaux d'électricité et de téléphone, gaz, voirie, nouvel éclairage public, aménagement urbanistique).

Il s'agit d'une opération qu'il convient de placer sur le long terme et qui pourra se compléter par la réhabilitation de la partie logement dans les meilleures conditions. Cet aménagement modifie aussi l'image de notre cité, que bien des passants trouvent dès à présent plus accueillante.

Je voudrais remercier le conseil municipal qui avait su saisir cette opportunité pour créer ce nouveau centre-bourg en un temps record, que ce soit pour le choix du projet ou sa réalisation en moins d'une année, si l'on excepte quelques tracasseries administratives qui nous ont fait perdre un trimestre. Il faut savoir que sur les 700 dossiers d'aménagement déposés en Alsace, les services de la Région nous ont félicité en relevant l'originalité de notre projet, considéré comme l'un des plus attrayants !

Un grand merci aussi à tous les riverains immédiats et à Lydie qui ont supporté avec patience et résignation bien des nuisances depuis le début des travaux. Mais avant tout, je tiens à vous associer tous à ce projet car cela doit aussi être le vôtre, à disposition de toutes les forces de bonne volonté pour utiliser ce nouvel espace de rencontres. Elles pourront y développer l'esprit de convivialité et de partage de valeurs collectives qui tend à disparaître de nos jours dans une société de plus en plus individualiste.

Mis à part ce chantier, d'autres menus travaux ont été effectués, parfois moins visibles. Avec le concours de nos agents municipaux, ils participent à l'amélioration et à l'entretien du cadre de vie (espaces verts, école, entretien des réseaux d'assainissement et de l'éclairage public, etc...)

Avec tous les travaux et investissements programmés en partie déjà avant 1995, nous avons aussi pu, à l'échelle de notre commune, participer à la lutte pour l'emploi. En effet, si l'on admet que 800.000 F d'investissement représentent 1 emploi sur un an, nous pouvons considérer que Schwindratzheim a permis de conforter près d'une dizaine d'emplois, tout comme d'autres communes qui ont investi.

Bien sûr, il n'est pas possible de reconduire d'année en année un rythme aussi soutenu. Nous souhaitons aussi - après l'ajustement des taxes au niveau de celles des communes de notre importance, - marquer le pas en restant dans la moyenne. Il n'est jamais agréable de parler de hausse. Mais devant le constat d'une situation difficile liée à divers facteurs (entre autres un endettement déjà élevé et un équilibre difficile à trouver dans les opérations de lotissement), il y avait deux alternatives :

- arrêter les travaux pendant plusieurs années et créer un retard d'équipement impossible à rattraper.

- inverser la tendance et créer une capacité d'autofinancement stable. Nous étions en 1995 à 58 % en-dessous de la marge d'autofinancement courant des communes de notre catégorie dans le Bas-Rhin. La solution de facilité eut été de nous retrancher derrière le passé.

Mais le rôle des élus est d'assumer leurs responsabilités et de ne pas reculer devant les difficultés, en prenant en compte l'existant, les besoins de nos concitoyens, l'entretien et les équipements futurs.

Vous trouverez dans ce bulletin, en complément des informations données au mois de juin, des chiffres officiels et des comparaisons qui vous permettront de nous situer par rapport aux communes dans le département et dans le canton.

1998 verra peut-être le début de la mise en place de la voirie dans le lotissement Wegweiser en fonction des prix obtenus dans les appels d'offres. Nous mettrons également à disposition, avec la Communauté de Communes, un container pour huiles usagées, complétant ainsi la collecte actuelle du verre, papier et bouteilles plastique.

Pour l'année à venir, recevez mes meilleurs voeux ainsi que ceux de toute la municipalité et soyez assurés que les efforts de la grande majorité des élus vont dans le sens du progrès et des intérêts de Schwindratzheim et de tous ses habitants.

Roland GOETZ Maire

INONDATIONS

Que d'eau, que d'eau ! Cela ne s'était plus produit depuis bien longtemps et la crue record du mois de février 97 a été bien spectaculaire : sur la photo ci-contre, vous voyez le niveau de l'eau sur le point de recouvrir la main courante du stade de la Zorn (ce sera chose faite vers 19h), et de l'autre côté, la rivière s'est approchée à son niveau maximal à 15 cm du tablier du pont. Mais, aussi vite qu'elle était arrivée, la décrue fut rapide et heureusement sans gros dégâts. Nous avons quelquefois renoncé à des projets d'aménagements complémentaires autour des stades ou de la salle polyvalente, en argumentant sur le caractère capricieux de la nature. Cela n'a pas toujours été bien compris, mais nous sommes persuadés que la crue spectaculaire de ce mois de février en aura convaincu plus d'un....



Vue prise depuis la route de Waltenheim ;
au fond, la salle polyvalente et le club-house du Football Club.

UN BEL HIVER

On les croyait disparus à jamais les hivers rigoureux d'antan....et voici que celui de cette année est venu démentir cette affirmation. De la neige en abondance et des températures extrêmes ont constitué le menu hivernal au grand bonheur des enfants, mais au grand dam des usagers de la route ! Nos agents communaux ont aussi participé à leur manière, tantôt en déneigement, tantôt en salage et, grâce à leur efficacité et à la prudence de nos concitoyens, aucun incident sérieux n'a été déploré.



Le tracteur communal en action sur le boulevard des Champs.

NOS AMIES LES BÊTES

A part les chiens savants et ceux des bandes dessinées, les caniches et autres toutous ne savent pas lire. Par contre, leurs maîtres devraient pouvoir tenir compte des pancartes là où elles existent et interdire aux chiens l'accès des espaces verts pour y faire leurs besoins naturels.

Si ces mêmes propriétaires d'animaux à quatre pattes pouvaient aussi éviter d'utiliser pour cela les pelouses de leurs voisins ou les vergers et les enclos de leurs concitoyens, ceux-ci leur en seraient sûrement très reconnaissants. Notons cependant que l'on rencontre aussi des gens responsables qui ramassent et emportent les traces laissées par leurs compagnons.

Nous remercions et félicitons ces derniers et encourageons les autres à les imiter.

Dans un autre domaine, il serait souhaitable que ceux qui adoptent chiens ou chats réfléchissent aux conséquences et aux contraintes que cela entraîne : aboiements, garde en cas d'absence, chiots ou chatons non désirés, le cas échéant. La mairie n'est pas équipée pour être une pouponnière pour jeunes animaux !!

VANDALISME ET RESPECT DU BIEN PUBLIC

On comprend mal pourquoi certaines personnes s'acharment sur les fleurs et les arbustes en les arrachant des bacs et des espaces verts. Pourquoi certains emportent les géraniums avec les jardinières alors que leurs concitoyens se donnent du mal pour égayer et fleurir le village.

Si les abords de la salle polyvalente pouvaient être respectés (cigarettes, papiers, bouteilles) tout le monde en profiterait.

La meilleure école pour éviter ces abus est celle des parents auxquels il convient de se substituer à la collectivité pour prodiguer les recommandations de base à leurs enfants et remplir ainsi complètement leur rôle éducatif.

FEUX DE JARDINS

Les problèmes de voisinage les plus fréquemment signalés à la mairie ou à la gendarmerie sont ceux qui touchent au brûlage de déchets, broussailles et herbes dans les jardins.

Il faut savoir que la réglementation en vigueur interdit le brûlage des déchets industriels ou commerciaux. Concernant le brûlage des chaumes et broussailles à l'extérieur de l'agglomération, celui-ci est réglementé par arrêté préfectoral et interdit à certaines périodes. Cet arrêté est régulièrement affiché en mairie.

Pour le brûlage des déchets végétaux dans les jardins, la réglementation, quoique moins draconienne, n'en impose pas moins quelques précautions élémentaires :

- Ne brûler que des déchets parfaitement secs, ni herbes ou coupes de haies vertes.
- Agir ni par grand vent ni par trop forte chaleur car la fumée retombe.
- Ne pas enfumer les voisins et rester à distance respectable. Assurez-vous de l'orientation du vent !
- Brûler par petites quantités en réalimentant les flammes, plutôt que de mettre le feu à un monticule qui étouffe les flammes et dégage une forte fumée. Rester maître de la taille des flammes.
- Rester à côté du feu jusqu'à extinction complète ou en l'arrosant pour éteindre définitivement le foyer.

Rien n'interdit de prévenir auparavant le voisin, il en acceptera d'autant mieux les éventuels désagréments (mais qui devraient être pratiquement inexistantes), si toutes les consignes ci-dessus sont respectées.

"HISTOIRES DE NOTRE HISTOIRE"

une interview de Micheline par Jean-Claude Fechter

Alors Micheline, après la guerre de Trente Ans, est-ce que notre région va enfin connaître plus de tranquillité ?

Hélas non, d'autant que la France a rejoint l'alliance contre les Impériaux et le sud de l'Alsace est le théâtre de leurs nombreuses batailles, notamment à Sélestat, Munster et Colmar. La Citadelle de Brisach tenue par les Impériaux est assiégée par les troupes françaises pendant 4 mois avant de capituler et se rendre (automne/hiver 1639).

Quels sont les changements pour notre région suite à la signature du Traité de Westphalie connu de tous les écoliers ?

Il faut se rappeler que ce traité a été signé à Munster le 24 Octobre 1648 entre l'Empereur du Saint Empire Romain, les Suédois et le Roi de France. Or, selon ce traité très contestable, l'Alsace devient une sorte de "protectorat" du Royaume de France jusqu'à la Révolution. Loin d'être intégré, il fallait de plus payer des droits de douane aux pieds des Vosges et c'est cette situation qui est à l'origine de l'expression " la France de l'intérieur "...

A quelle date les "Schwingelser" sont-ils revenus dans leur village ?

Les premiers sont revenus vers 1640/42, mais toujours sur le qui-vive, prêts à s'enfuir lors de l'approche des troupes militaires.... A mon avis, seul un gros tiers a osé revenir, surtout les enfants ou leurs cousins, thèse confirmée par les notes du Pasteur Zink. Il n'a relevé que très peu de décès, sans préciser l'âge des défunts. De plus, il était dyslexique et brouillon, mélangeant par exemple les dates, et certains événements...Je pense qu'il avait des circonstances atténuantes, mais il m'a donné du fil à retordre.... En fait, pour se décider à revenir, il fallait avoir une bonne dose de courage car la région était dévastée et le village délabré.

A-t-on des informations précises là-dessus ?

Précises serait exagéré, mais selon un état des lieux établi à Schwindratzheim en Juillet 1649, la situation du village était dans un état lamentable. Sur 50 maisons recensées, il y avait 4 maisons avec des "Breitdächer " (je n'ai pas pu connaître le sens), ainsi que 3 maisons couvertes de tuiles romaines ; les autres étaient toutes recouvertes de chaumes. Il fallait rebâtir : 11 maisons étaient complètement écroulées et une autre dizaine menaçait de s'écrouler. D'autres étaient sans toit, et il ne restait finalement que certaines granges et étables qui étaient encore à peu près en état. Les nouveaux arrivants prenaient possession des maisons sans se soucier de ce qu'était devenu le précédent propriétaire. Néanmoins, il fallait débroussailler, défricher, refaire les chemins et les routes car, après une quinzaine d'années d'abandon, la campagne ressemblait à une forêt de taillis ! Sur une note, on relève l'anecdote d'un arbre qui avait poussé dans une « Stube » dans le village de Obermodern...

Avez-vous quelques anecdotes à ce sujet ?

Lors de mes recherches, j'ai noté avec amusement qu'il y

avait deux auberges, dont le "Ochsen" complètement détruit et le "Pflug" protégé par des soutènements car il menaçait de s'écrouler... Voilà aussi un extrait d'un relevé authentique sur l'état des maisons à Schwindratzheim en 1649 :

- « Hansel WENDLING Haus ist weg - die Scheuer hat kein Dach mehr »
- « Jacob DIEBOLTS Haus Dannenholz nicht mehr zu bewohnen - soll verkauft werden »
- « Jacob WENDLINGs Haus nicht mehr da »
- « Ochsenwirts Haus fällt ein - die Scheuer liegt schon, er hat abschätzen lassen »
- « GEYER Häusels mit sehr schlechtem Strohdach »
- « Hans Wilhelm SCHMIDT Haus zu Boden - steht noch ein Ställel da »

Devant cette situation de délabrement, il a fallu avoir recours à la main-d'oeuvre des villages environnants, et le Comte de Hanau fit même appel à de nombreux Suisses (dont 3 jeunes gens ont fait souche dans le village, bien qu'à l'heure actuelle aucun de leurs noms ne subsiste). D'autres Suisses sont également passés par Schwindratzheim, notamment parce qu'ils étaient exempts de taxes pendant une dizaine d'années, puis ils s'installaient dans d'autres villages où il profitaient à nouveau des mêmes avantages...

Comment s'organisait la vie au village ?

On n'a pas d'information sur le mode de vie des gens et les journaux n'existaient pas. Les seules informations notées la plupart du temps par les Pasteurs concernent des faits ou des actes sortant de l'ordinaire. Par exemple celle-ci : « Le berger de Schwindratzheim s'est marié à Schiltigheim en 1650 "weil der Schwed im Land war" note naïvement le Pasteur de Gries ». En fait, les Suédois avaient quitté l'Alsace depuis longtemps, mais comme ils avaient commis tellement d'horreurs, le nom de « Schwed » ressurgissait dès qu'une nouvelle armée apparaissait...Par contre il est certain qu'à ce moment-là, ce sont les soldats du Duc de Lorraine qui semaient la terreur ! Ceci expliquerait aussi cette remarque : « Un autre mariage de nos villageois a été célébré en 1650 à Eckwersheim ».

En parlant mariage, notons pour la curiosité qu'à cette époque, le Pasteur célébrait des unions entre catholiques et protestants sans que cela pose problème...Mais en 1649, la tour de l'Eglise du village était endommagée ainsi que le presbytère et c'était au Couvent de Schwartzach (en pays de Bade) qu'incombait le financement des réparations et c'était à l'hôpital de Bouxwiller d'exécuter les travaux de l'Eglise. (Le couvent catholique de Schwartzach possédait une métairie à Schwindratzheim de même que Notre-Dame de Strasbourg « s'Freilebüre », elle-même laïque).

Pour en revenir à votre première question, ces quelques anecdotes attestent bien que Schwindratzheim continue à traverser une période trouble et sans sécurité et les premiers arrivants après la guerre de Trente Ans sont particulièrement courageux. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Je tournerai avec vous l'an prochain cette nouvelle page de l'histoire de notre village.

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Fleurissement et décorations de Noël/Ravalements de façades

Nous tenons à remercier vivement les personnes qui, sans prendre part au concours, améliorent le cadre de vie de nos concitoyens en fleurissant fenêtres, balcons et espaces verts. Nos félicitations à tous et nos encouragements à participer également au concours sur le plan communal voire départemental.

De même, nous félicitons tous ceux qui procèdent au ravalement de leurs maisons ainsi qu'à ceux qui entretiennent les façades à colombages. Nous rappelons qu'une prime départementale et communale est attribuée à tous ceux qui procèdent au crépissage et la mise en peinture. Comme en a décidé le Conseil Général, cette subvention est calculée en fonction de la surface refaite donnant sur la rue. Renseignements complémentaires au secrétariat de la mairie.



AMENAGEMENT "FERME DUB"

Le lancement de cette opération, appelée « Coeur de Village », par le Fonds Conjoncturel de la Région Alsace a été décidé par l'ensemble du Conseil Municipal à l'automne 1996. Les travaux n'ont pu démarrer que le 10 mai et la pluie retarda le gros oeuvre jusqu'à fin juillet. C'est à ce moment-là qu'ont démarré les travaux de voirie qui ont été achevés fin novembre, mis à part quelques finitions.

Les travaux intérieurs du bâtiment se poursuivent et devraient être achevés au printemps, de même que le crépissage de la maison d'habitation. Nous ne manquerons pas de vous donner tous les détails relatifs au coût complet de l'opération.

D'ores et déjà, il faut savoir qu'il n'y a qu'une incidence relative entre ces travaux et la fiscalité locale dont l'ajustement était nécessaire en dehors de cette opération. En effet, afin de contenir la dette, seulement 1/4 environ des travaux est financé par l'emprunt, grâce à la récupération de TVA et surtout l'opportunité des subventions exceptionnelles du Fonds Conjoncturel qui représentent près de 40 %.

Quelques associations sont impatientes de pouvoir utiliser ce nouvel équipement. Si les premiers contacts ont déjà été pris avec la société de musique Concordia ou le club de fléchettes, il est évident que ce centre culturel sera disponible pour d'autres activités qui ne peuvent pas intégrer le foyer paroissial, actuellement saturé, ou la salle polyvalente qui ne s'y prête pas. En dehors de la grande salle plutôt destinée au théâtre, répétitions musicales, projections cinéma/vidéo, d'autres petites salles serviront pour des réunions, des activités ludiques : club photo, club de fléchettes, modélisme, scrabble, jeux de cartes et de société, peut-être une bibliothèque, etc, ainsi qu'un lieu de rencontre pour les jeunes.

Beaucoup d'autres idées existent, mais elles ne peuvent être concrétisées qu'avec la mobilisation des bonnes volontés et des forces vives locales. Le tissu associatif de Schwindratzheim a toujours été très actif et nous appelons d'ores et déjà tous les bénévoles souhaitant lancer une nouvelle activité à contacter le président de la commission Vie associative Jean-Pierre HAMM, ou Jean-Claude FECHTER et Gérard WERNERT.

PROBLEMES DE VOISINAGE - CONCILIATION

La mairie est sollicitée régulièrement pour des problèmes de voisinage les plus divers. Il faut savoir que tout ce qui touche aux différends privés entre particuliers n'est pas du ressort de la municipalité ni du Maire. En cas de litige insoluble, soit les protagonistes portent plainte en bonne et due forme et portent leur conflit devant les tribunaux, soit ils s'adressent au conciliateur dont la permanence a lieu **chaque 1er mardi du mois de 17h à 19h.**

Mme KNOBLOCH reçoit sans rendez-vous à la mairie de Hochfelden. Son rôle consiste à trouver des solutions amiables aux litiges portant sur les droits. Les intéressés sont libres de recourir à ses services, sachant que le champ de compétences est limité : sont en effet exclus dans la mission du conciliateur,

les litiges relatifs à l'état des personnes ainsi que ceux entre les particuliers et l'administration. En cas d'échec de la tentative de conciliation, les parties pourront néanmoins poursuivre leur recours en justice.

Mais la solution la plus efficace et la plus rapide restera toujours celle du dialogue franc et direct avec son voisin. Dans la plupart des cas, cela permet d'expliquer de vive-voix le fond du problème, très souvent insoupçonné par le voisin, et de résoudre immédiatement le litige sans passer par des stades administratifs et juridiques qui compromettraient définitivement les bonnes relations de voisinage. Enfin, nous vous informons que le recours au conciliateur est gratuit.

LES FINANCES COMMUNALES

Présenter les comptes d'une commune n'est pas simple. Il faut cependant retenir que toutes ont un budget fonctionnement et un budget d'investissement avec, dans chaque section, des recettes et des dépenses.

Le budget prévisionnel 1997 était le suivant :

- Section de Fonctionnement

en recettes et en dépenses : 5.757.600 F

Section d'investissement

en recettes et en dépenses : 8.388.600 F

Les recettes d'investissement proviennent surtout des subventions lorsqu'on y a droit, de la récupération partielle de la TVA (2 ans après les travaux) et de l'autofinancement disponible.

Lorsque celui-ci est faible, il faut recourir à l'emprunt ou créer les conditions d'un autofinancement suffisant.

Enfin, il faut savoir que si les intérêts des emprunts sont décomptés en section de fonctionnement, le remboursement du capital est inscrit en section d'investissement.

Lorsque l'autofinancement dégagé (hors reports) n'est pas récurant et faible, la situation est pratiquement bloquée et nécessite de nouveaux emprunts.

Le Conseil Municipal que vous avez élu en 1995, quelle que soit la liste, a sollicité vos suffrages dans une démarche de progrès pour avancer et suivre le rythme du monde qui nous entoure.

Ce monde fait de femmes et d'hommes, d'entreprises, d'administrations, de collectivités publiques, de communes est en mutation permanente.

En matière d'impôts locaux, voici comment nous nous situons en 1997, d'après les chiffres officiels du Trésor Public.

	Commune de SCHWINDRATZHEIM 1997	Moyenne départementale connue pour 1996	Moyenne nationale connue pour 1996	Moyenne du canton de HOCHFELDEN 1997
Taxe d'habitation	5.83	14,14	13,16	6,25
Taxe Foncière sur bâti	7.79	13,17	16,68	7,47
Taxe Foncière s/non bâti	33.00	45,26	39,74	32,83
Taxe Professionnelle	8.39	12,67	14,54	7,92

Variations 96/97 : TH : 37,82 - TFB : 37,87 - TFNB : 20,39 - TP : 34,88

En 95-96, sur les 29 communes du canton, SCHWINDRATZHEIM était classée de la façon suivante :

28e pour la Taxe d'habitation (dernier = Ringeldorf)

25e pour la Taxe du Foncier bâti

24e pour la Taxe du Foncier non bâti

17e pour la Taxe Professionnelle

Par contre, nous étions :

7e pour la dette par habitant dans le canton et près du double de la moyenne départementale

27e pour la dotation annuelle de fonctionnement par habitant versée par l'Etat (c'est à dire que nous sommes pénalisés et recevons moins de l'Etat que les autres communes parce que nos taux étaient plus faibles et ceci malgré une dette plus élevée).

En 1997, voici les taux de taxe d'habitation dans le canton ainsi que la population (chiffre du dernier recensement) dont il faut naturellement tenir compte, de même que de la dette de chaque commune, des équipements existants et des besoins globaux de fonctionnement.

	Popu- lation	Taxe d'habitat.		Popu- lation	Taxe d'habitat
Alteckendorf	710	4,99	Melsheim	484	6.20
Bossendorf	260	5.04	Minversheim	488	6.04
Duntzenheim	514	4.55	Mittelhausen	495	5.88
Ettendorf	683	7.07	Mutzenhouse	349	5.30
Friedolsheim	193	5.73	Ringeldorf	76	3.20
Geiswiler	167	7.75	Ringendorf	318	6.99
Gingsheim	271	6.99	Saessolsheim	415	11.42
Grassendorf	196	5.13	Schaffhouse s/Zorn	310	5.96
Hochfelden	2811	8.65	Scherlenheim	111	9.51
Hohatzenheim	192	6.86	Schwindratzheim	1569	5.83
Hohfrankenheim	221	8.19	Waltenheim s/Zorn	612	6.07
Ingenheim	307	4.25	Wickersh/Wilshaus	433	6.97
Issenhausen	76	4.34	Wilwisheim	606	5.91
Lixhausen	248	5.12	Wingersheim	1014	6.04
			Zoebersdorf	155	5.32

Il faut encore savoir que, compte tenu du faible montant de leur taxe, des exonérations ou des revenus des ménages, 86 foyers de Schwindratzheim ne payaient en 1996 aucune taxe, ou alors un montant inférieur à 80 F pour la part communale. Par ailleurs, 210 foyers sur 566 taxables payaient pour la part communale une cotisation inférieure ou égale à 450 F.

Il faut aussi tenir compte du fait que d'une année sur l'autre, des changements dans le quotient familial ou dans la nature des immeubles peuvent influencer le montant des taxes.

Il en est de même pour les commerçants et artisans où l'évolution du chiffre d'affaires ou des investissements constitue un impact non négligeable.

Enfin, il faut se rappeler que la part communale ne représente qu'un tiers environ de la somme globale.

Il faut encore souligner l'importance des travaux et des investissements de ces dernières années réalisés ou programmés par l'ancienne municipalité, en partie exécutés par la nouvelle et qui ne sont pas sans incidence sur la trésorerie. Pour ne citer que les plus marquants :

- logements de gendarmerie et les abords (1987-88)
- salle polyvalente et ses abords (1989-90)
- achat de la ferme DUB (1989)
- lotissement Hochfelderweg
- assainissement et voirie rue du Moulin et carrefour mairie (1993-94)
- assainissement et voirie rue des Pêcheurs et rue des Pierres (1995-96)
- lancement du programme Wegweiser (1993 - 94) avec début des travaux en 96
- ferme DUB et rue de la Zorn (1997 - 98)

Cependant, tous ces éléments participent aujourd'hui à la vie de la cité pour les commerces, artisans, écoles, associations, paroisses, bref pour chacun d'entre nous et personne n'envisagerait aujourd'hui de les supprimer.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

C'est le titre d'une émission de télévision qui informe le téléspectateur sur les réalités économiques dans des domaines les plus divers. En vous indiquant le montant global du budget de fonctionnement de la commune, cela ne vous donnera pas d'indications précises : chacun connaît sa contribution aux charges communales, mais que devient tout cet argent ? Sans entrer dans le détail de toutes les opérations d'un exercice, nous reproduisons ci-dessous les postes principaux sur la base des chiffres 96 et prévisions 97.

Denrées, fournitures (pharmacie, habillement, carburant, combustibles, produits d'entretien, fournitures scolaires et de bureau, etc...) **76.000**

Frais de personnel (personnes à temps plein ou partiel secrétariat (2) entretien (2) aides maternelles (3) nettoyage (4) y compris charges sociales) **1.085.000**

Impôts et taxes (acquittés par la commune) **50.000**

Travaux et services extérieurs (entretien espaces verts, réparations, entretien bâtiments communaux, voies et réseaux, matériel et outillages, électricité, eau, gaz, assurances, etc..) **700.000**

COMMUNIQUE DE GAZ DE FRANCE

Suite à plusieurs demandes d'alimentation au gaz naturel qui n'ont pu être satisfaites, nous tenons à rappeler la règle à laquelle les extensions du réseau gaz naturel sont subordonnées.

Dans le cadre de la **circulaire interministérielle du 17 février 1993**, Gaz de France doit vérifier la rentabilité de chaque opération d'extension du réseau gaz naturel. A cet effet, Gaz de France réalise une étude financière, tenant compte des investissements à réaliser et des recettes prévisibles. Cette étude se traduit par le calcul du taux de rentabilité qui est égal au rapport de la marge dégagée par les ventes de gaz naturel sur le montant de l'investissement réalisé.

Participations, Contingents, Subventions

Dépenses imposées à la commune (aide sociale au département 185.000 F) service incendie départemental, honoraires médicaux des pompiers, etc **323.000**
(pour mémoire ordures ménagères 450.000 F maintenant transférés en recettes et dépenses à la Communauté de Communes)

Frais de gestion générale (fêtes et cérémonies, transport sur achat, documentation générale, impression documents, timbres, téléphone, informatique, indemnités de fonction, dépenses imprévues, etc...) **332.000**

Frais financiers (intérêts de la dette) **640.000**

Remboursement du capital des emprunts **770.000**

Dépenses d'assainissement (entretien des réseaux, remboursement d'emprunts, investissements) pour mémoire **543.000**

Comme on peut le constater, les charges fixes d'une commune sont importantes et ces quelques montants quasi-incompressibles représentent une part importante du budget. Voilà ce qui doit être couvert en priorité chaque année avant d'envisager tout nouvel investissement. Rares sont aussi les individus ou les associations qui ne souhaitent pas d'améliorations ou qui n'ont pas de projet. Mais chaque équipement et chaque service ont un coût et chacun a tendance à penser que ses besoins sont prioritaires.

La prise en charge du financement de l'ensemble des investissements par Gaz de France, hors participation des clients sur les branchements, est subordonnée à une valeur moyenne d'extension de 35 mètres par client. Exemple : 4 branchements pouvant occasionner une extension de 35 m x 4 = 140 m environ.

Toute demande de raccordement au réseau gaz naturel ne remplissant pas ce critère ne peut être satisfaite.

Par ailleurs Gaz de France a lancé une enquête d'intention auprès des riverains des rues Louis Pasteur, Victor Hugo et Lamartine. Nous remercions les habitants de ces rues d'adresser leur réponse à Gaz de France, afin qu'une étude de faisabilité de l'extension du réseau gaz soit réalisée.

Je ne vais cette année pas vous parler des questions que peuvent se poser les donneurs (à qui sert le don du sang, qui peut donner...) mais sur un sujet dont la presse a déjà fait écho.

Pourquoi les anciens transfusés ne peuvent-ils plus donner leur sang ?

Le recrutement des donneurs n'était déjà pas chose facile, mais la nouvelle recommandation du Comité de Sécurité Transfusionnelle ne va pas faciliter le travail des amicales de donneurs de sang.

En effet, refuser les anciens transfusés aux dons du sang repose sur l'existence d'une **chaîne potentielle** de transmission par voie transfusionnelle d'agents infectieux non identifiables et qui échapperaient aux tests de dépistage systématiques. Ceci est donc, non pas une mesure de **prévention**, mais tout simplement de **précaution**. Cette mesure ne vise aucun risque précis à l'heure actuelle.

Le message que j'aimerais faire passer et qui me tiens à cœur, est que les anciens transfusés ne doivent pas renoncer à leur engagement tenu jusque là pour les malades mais, bien au contraire, militer pour le don du sang en passant le relais de solidarité, témoigner et convaincre leur entourage de l'utilité de la transfusion sanguine et de la nécessité du don de sang.

Le triste chiffre de 5% de donneurs, anciens transfusés, devra par tous les moyens être compensé pour ne pas mettre en péril l'approvisionnement en produits sanguins. L'amicale contribue, avec 5 collectes sur 1997, à augmenter le nombre de dons sur une année, malgré la baisse du nombre de dons sur une collecte. Un vœu pieux serait d'arriver à une moyenne de 3 dons par an pour les hommes, (actuellement 2,5) et de 2,3 dons par an pour les femmes (actuellement 2).

Nos autres activités :

Formation aux amicales

Pour la quatrième année consécutive, deux soirées de formation aux associations ont été dispensées par Monsieur Ulmer du Conseil Général dans les locaux mis à disposition par l'amicale de Hochfelden. Les deux sujets étaient, d'une part les responsabilités de l'association et le code pénal, et d'autre part le rôle du bureau et du comité.

Relais de la Vie

Le Relais de la Vie rejoignant les lieux de Congrès (Scherwiller à Uberach) a passé par notre village en mai dernier. C'était à l'amicale des donneurs de Schwindratzheim-Mutzenhouse de prendre le relais à Mittelhausen, en passant par Waltenheim, Schwindratzheim pour rejoindre Hochfelden. Un grand merci aux différents participants et en particulier au vélos club de Wingersheim et à Jonathan Mehl de Waltenheim.

Challenge "INTER-SOCIETES"

Après le challenge du président fondateur remporté par le quartier Nord-Ouest "S' Ladere-Eck", un challenge "Inter-sociétés" est mis en compétition.

Ce challenge inter-sociétés a été remis pour la première année, lors de notre assemblée générale en juin dernier, au tout jeune Badminton Club de Schwindratzheim, en 2e position le Football Club de Schwindratzheim et pour la 3e place, l'ACS de Mutzenhouse. Je voudrais ici, par l'occasion qui m'est donnée, remercier tous les présidents pour le travail de fond qu'ils mènent chacun à leur niveau au sein de leur association.

Sortie pédestre

Cette année, la sortie des donneurs de sang organisée de mains de maître par François Remmer, nous a amenés dans les Vosges du Nord : Winckerthal, ruines et col du Wineck, Obersteinbach, ruines Lutzelhardt, Schœneck... Sortie toujours très prisée par les participants de tout âge. Clôturée, comme de coutume maintenant, par une soirée récréative. Rendez-vous en juin 1998, à toute personne aimant la nature et la bonne humeur.

Rallye touristique

Le 4e de son nom fut une nouvelle fois une réussite grâce aux commerçants pour leurs dons et aux associations pour leur participation. Qu'ils en soient remerciés par le biais de ce journal.

OBJECTIFS 97 / 98

- L'Opération de Noël 1997 au profit des amicales et associations de base et de l'Union Départementale est en cours actuellement, les membres du comité vous proposeront des sujets de Noël.
- L'amicale participera aux travaux du Congrès du Secteur Nord qui aura lieu le 7 février 1998 à Wissembourg.
- Participation active au Congrès Départemental 67 organisé par l'Association des 3 Hausbergen avec le "Relais de la Vie" au départ d'Uberach pour rejoindre ce lieu de congrès.

Opération parrainage

Le slogan : « Je donne mon sang... J'emmène un ami » reste d'actualité et l'idée demande à être soutenue, car nos anciens, atteints par la limite d'âge, doivent impérativement être remplacés par des jeunes, l'avenir de nos malades est entre leurs mains.

Le Président et son comité vous souhaitent à toutes et à tous une année 1998 pleine de joie, de bonheur et un peu de temps pour venir à nos collectes.

Le Président
Jean-Marc Baumgartner



Challenge intersociétés 1997. Le Badminton club aux premières loges. Frédéric Reeb, président, lui-même fervent donneur de sang, est fier des performances de son club.

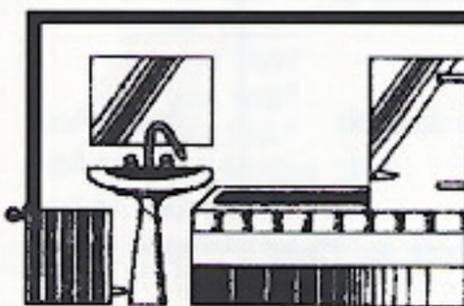
Georges DIEBOLD

Installation Sanitaire

Chauffage • gaz • fuel • bois

Dépannage

Chauffage au sol



1, impasse des Tilleuls
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. 03 88 91 74 36
Fax 03 88 91 79 30

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION



BERNHARDT SARL

2, Impasse de l'Ange
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. 03 88 91 51 69 - Fax 03 88 91 52 71

TERRASSEMENT - GROS-OEUVRE - COUVERTURE
ASSAINISSEMENT - PAVES - RENOVATION...

KLEIN Patrick

ELECTRICITE GENERALE

20, rue des Vosges
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. 03 88 91 97 66 - Fax 03 88 89 02 07

Chauffage électrique
Dépannage - Ventilation
Neuf - Rénovation
Etudes et devis gratuits



Entr. David DALVAI

TOUTES REPARATIONS
ET TRANSFORMATIONS EN BÂTIMENT

32, rue de la Zorn - 67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. : 03 88 91 53 97

**Aménagement
combles**
- isolation
- lambrissage
- peinture

**Cloisons sèches
Placoplâtre
Menuiserie intérieure**

Maçonnerie
- chape
- carrelage

Pose pavés



La banque
à qui
parler
passe à l'action.

Crédit Mutuel

- 34, rue du Général-Leclerc - 67670 MOMMENHEIM - 03 88 59 19 05
- à SCHWINDRATZHEIM - 03 88 89 08 20
- à ALTECKENDORF - 03 88 51 60 21
- à HOHATZENHEIM - 03 88 51 25 33
- à MINVERSHEIM - 03 88 51 51 67
- à WAHLENHEIM-HOCHSTETT - 03 88 51 17 13
- à WITTERSHEIM - 03 88 51 53 96

TOUS LES SERVICES D'UNE
GRANDE BANQUE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1998

Janvier	
Dim 11 Jan	Théâtre F.C.S. au Foyer (2è représentation)
Dim 25 Jan	Théâtre F.C.S. au Foyer (3è représentation)
Ven 30 Jan	Récital de chants chrétiens Eglise protestante
Février	
Dim 01 Fév	Tournoi de belote F.C.S. Club House du stade
Ven 13 Fév	Collecte de sang ADSBSME Foyer
Sam 14 Fév	Théâtre Pompiers au Foyer
Dim 15 Fév	Repas communaut./Paroisse protestante au Foyer
Mars	
Dim 01 Mar	Fête d'Hiver - Concordia au Foyer
Sam 21 Mar	Nettoyage de printemps de la Zorn - APPMA
Ven 27 Mar	Assemblée Générale Crédit Mutuel - Salle polyv.
Avril	
Sam 11 Avr	Soirée dansante - F.C.S.
Dim 26 Avr	Audition des Confirmants - Eglise protestante
	Rallye touristique ADSBSME - Circuit
Mai	
Ven 01 Mai	Concours de pêche - APPMA - Etangs
Sam 02 Mai	Soirée spectacle - F.C.S. - Salle polyvalente
Dim 03 Mai	Confirmations - Eglise protestante
	Concours de pêche interne APPMA - Etangs
Dim 10 Mai	Sortie champêtre - Concordia - Village
Ven 15 Mai	Collecte de sang ADSBSME - Mutzenhouse
Jeu 21 Mai	Sortie pédestre A.C.S.S. - Circuit
Dim 24 Mai	Culte missionnaire - Eglise protestante / Foyer
	Sortie pédestre ADSBSME - Circuit
	Fête d'été Concordia - Salle polyvalente
Sam 30 Mai	Bal F.C.S. - Salle polyvalente
Juin	
Mar 02 Jun	Début Challenge cantonal F.C.S.
Sam 06 Jun	Finale Challenge cantonal F.C.S.
Dim 14 Jun	Journée Kesser/ACSS - Salle Polyvalente
Dim 21 Jun	Fête de la musique
Dim 28 Jun	Fête paroissiale - Eglise protestante
Sam 27 Jun	Finale tournoi interne Tennis Club - Courts
Dim 28 Jun	Finale tournoi TCS - finales Dames/Hommes
Dim 28 Jun	Concours de pêche Jeunes APPMA - Etangs

Juillet	
Lun 13 Juil	Fête nationale - Feu d'artifice
Mar 14 Juil	65e anniversaire du Football Club

Août	
Jeu 13 Aoû	Collecte de sang ADSBSME - Foyer
Ven 14 Aoû	Tournoi F.C.S. début qualifications
Dim 16 Aoû	Tournoi F.C.S. finales
Dim 30 Aoû	Journée des Jeunes - F.C.S.

Octobre	
Ven 02 Oct	Fête de la Bière - soirée d'ouverture dansante
Sam 03 Oct	Fête de la Bière - soirée de gala - élection Miss
Dim 04 Oct	Fête de la Bière - Messti - Déjeuner
Ven 09 Oct	Collecte de sang ADSBSME - Mutzenhouse
Sam 17 Oct / Dim 18 Oct	Exposition Producteurs de fruits
Sam 24 Oct	Soirée dansante - F.C.S. - Salle polyvalente
Dim 25 Oct	Repas communautaire/paroisse protestante - Foyer
Sam 31 Oct	Soirée Halloween

Novembre	
Dim 29 Nov	Concert «Negrospirituels» - Eglise protestante

Décembre	
Sam 05 Déc	Fête Sainte Barbe - Pompiers
Jeu 10 Déc	Collecte de sang ADSBSME - Foyer
Sam 12 Déc	Fête de Noël des jeunes F.C.S.
Dim 13 Déc	Fête de Noël 3e Age
Ven 25 Déc	Théâtre - F.C.S.

APPMA - Calendrier 98 des distributions des cartes de pêche

Sam 10 Jan	Distrib. n° 1 Rest. «Au Boeuf»	de 16h à 19h
Dim 01 Fev	Distrib. n° 2 «Café Alsacien»	de 10h à 12h
Dim 15 Mar	Distrib. n° 3 Rest. «Au Boeuf»	de 10h à 12h
Ven 05 Juin	Distrib. n° 4 «Café Alsacien»	de 19h à 21h

DECHARGE SITAL A HOCHFELDEN

La convention entre SITAL et la commune va être modifiée prochainement et, après la période transitoire que nous avons vécue, de nouveaux critères seront définis pour chaque utilisateur. Rappelons qu'à l'origine, la convention se limitait au dépôt par les particuliers de déchets non ménagers uniquement. A cause d'une minorité qui abusait du système, la Sté SITAL se voit contrainte de redéfinir les conditions d'accès au Centre d'Enfouissement et de Traitement. (CET, c'est la vraie dénomination de ce que nous appelons la décharge...)

Enfin, il faut savoir que la Sté SITAL est elle-même assujettie au versement d'une taxe appelée « ADEME » destinée au financement de la recherche, de la valorisation et du traitement des déchets et qui représente un montant de 40 F ht la tonne, montant très souvent inférieur au coût même du traitement.

Dans le cadre des nouvelles dispositions, SITAL maintiendra un contrôle strict, et mettra en place une limitation des volumes à raison d'un mètre cube par semaine et par foyer (environ 150 kg en équivalent poids). La commune paiera à la Sté SITAL une contribution globale correspondant à ces critères et pour le compte des particuliers habitant à Schwindratzheim. Au-delà des quantités admises, le surplus sera payant sur place, au prix de 410 F ht la tonne majorée de 40 F ht par tonne pour la taxe ADEME.

Si cette réorganisation est plus contraignante, elle a au moins le mérite de maintenir la gratuité pour les habitants ayant une activité « normale » de bricolage et de jardinage. Pour les autres, la règle du jeu est claire et nous vous engageons à bien vérifier lors de travaux de construction si votre architecte a prévu l'évacuation des gravats dans les devis des entreprises, opération que la loi a d'ailleurs rendu obligatoire. L'entrée en vigueur est prévue au début de l'année.

Date des prochains ramassages objets encombrants :
 - métalliques : 23 Février et 19 Août
 - non métalliques : 29 Avril et 16 Novembre.

L'ETAT CIVIL

NAISSANCES

CRIQUI Guillaume Jérémy	17 février 1997
RICHERT Nicolas Raymond Georges	28 mars 1997
GOETZ Maryline Isabelle	2 mai 1997
REEB Stéphanie Anne Liliane	6 mai 1997
MAHLER Maxime	12 mai 1997
HOFFMANN Julie Océane Carine	23 juin 1997
KUHN Loïc Robert André	7 août 1997
HAMMANN Florian Jean Roger	25 septembre 1997
KOENIG Lola Maria Danièle Véronique Michèle	23 octobre 1997
ZIEGELMEYER Théo Paul Jean	29 octobre 1997
WOLF Jérémy	27 novembre 1997

MARIAGES

KOENIG Frédéric et DE SOUSA Isabelle	16 mai 1997
STRIEBIG Christophe et KRAUSE Isabelle	20 juin 1997
BITZBERGER Emmanuel et LETSCHER Vanessa	8 août 1997
MAHLER Jean-Luc et SCHALL Alexandra	5 septembre 1997
KNITTEL Christian et HOLTZMANN Brigitte	5 septembre 1997

DECES

KONRATH Madeleine	5 janvier 1997
ACKERMANN Charles	23 janvier 1997
CARLIER Marcelle	31 janvier 1997
IRION Lucien	27 février 1997
BARTHEL Michel	26 avril 1997
HOFFMANN Auguste	11 mai 1997
MAHLER Jean-Jacques	29 juin 1997
GROSS Jacques	28 juillet 1997
BERNHARDT Caroline	15 novemb. 1997
HARTER Georges	06 décemb. 1997
KALB Suzanne	13 décemb. 1997

GRANDS ANNIVERSAIRES EN 1997

85 ANS

15 janvier	HUCKEL Frédéric	3 rue du Général Leclerc
12 mars	WITTERSHEIM Georges	3 rue des Champs
2 avril	BURGER M.-Catherine	5 impasse de l'Ange
4 avril	ACKERMANN Marie	37 rue de la Zorn
29 mai	GROSS Marie-Marguerite	12 rue des Champs
16 juillet	HERRMANN Albert	28 rue du Général Leclerc
28 octobre	HOFFMANN Suzanne	22 rue du Général Leclerc

90 ANS

4 mars	BEY Marguerite	5 rue du Moulin
--------	----------------	-----------------

95 ANS

26 juin	GITZ Christine	4 rue des Champs
---------	----------------	------------------



90 ans et toujours alerte !

COMMUNAUTE DES COMMUNES : O.P.A.H.

Une action concrète en faveur de l'habitat ancien vient d'être lancée par la Communauté de Communes pour mettre en valeur le patrimoine rural de nos communes, favoriser la mise aux normes de confort des logements existants et créer des logements locatifs pour nos jeunes qui restent attachés au pays de la Zorn. Elle fait suite à l'enquête menée sur un échantillon de propriétaires qui se sont déclarés favorables à une telle initiative. Pour cela, une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** sera mise en place dès le mois de Mars et ce pendant trois ans, durant lesquels vous pourrez bénéficier de conditions exceptionnelles pour réaliser un projet de réhabilitation.

En effet, tout propriétaire privé investissant dans un logement locatif existant ou créé dans un immeuble de plus de 15 ans pourra obtenir une subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) atteignant, sous certaines conditions, 40 % de la dépense subventionnable.

La Communauté de Communes participera également à hauteur de 10 % si le propriétaire s'engage à pratiquer un loyer conventionné. Ce dernier restera libre de ses choix (taux de subventions, entreprises, locataires).

Les propriétaires occupant leur logement ne sont pas en reste, puisqu'une Prime à l'Amélioration de l'Habitat de l'Etat sera attribuée pour apporter le confort dans les logements de plus de 20 ans avec toutefois une condition de ressources.

La Communauté de Communes va financer une équipe d'animation qui sera chargée de renseigner tous les propriétaires et réaliser gratuitement une étude de faisabilité technique et financière pour un projet locatif, d'aider au montage des dossiers de demande de subvention et assurer leur suivi (acomptes, solde...).

Cette opération va permettre non seulement d'améliorer les conditions de vie des habitants mais aussi dynamiser l'économie locale des entreprises du bâtiment.

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.) réserve pour cette opération prioritairement 5 Millions de francs, l'Etat 1 Million et la Communauté de Communes 620.000 F pour financer la réhabilitation des vieilles maisons qui sont la mémoire de nos villages.

Compte tenu de l'enquête réalisée, un objectif de près de 250 logements à renouveler a été retenu. Les personnes qui ne s'étaient pas manifestées lors de l'enquête peuvent naturellement encore le faire auprès de leur mairie, de la Communauté de Communes ou de l'ARIM.

Entreprise

Gilles Hoffmann



*Couverture, zinguerie, réfection cheminées, Tubage
Traitement du bois, neuf et rénovation*

26, rue de la République - **67270 SCHWINDRATZHEIM** - Tél. 03 88 91 99 76



**Garage
Robert
BERNHARDT
& fils**

Maître carrossier

Agent Citroën

**Réparations toutes marques
Vente V.N. - V.O.**

**CARROSSERIE
PEINTURE
MECANIQUE
CONTROLE TECHNIQUE**

11, rue de Waltenheim - **67270 SCHWINDRATZHEIM**
Tél. 03 88 91 51 22 - Fax 03 88 91 71 42



Restaurant

Au Boeuf

Gross et fils

*Salle pour banquets • Plat du jour
Pizza - Tarte flambée samedi et dimanche soirs
Spécialités sur commande*

18, rue de la Zorn - **67270 SCHWINDRATZHEIM**
Tél. 03 88 91 51 14



*Revêtement de sols et murs • Pose et fournitures
Ponçage • Vitrification de parquets*

Ets Roland HOLTZMANN

5a, rue de l'Ecole - **67270 SCHWINDRATZHEIM**
Tél. 03 88 91 54 25 - Fax 03 88 91 51 49



Rénovation et Protection de l'Habitat

*Couverture / Zinguerie - Traitement de bois - Tubage cheminée
Isolation - Aménagement de combles*

4, rue de la Zorn - **67270 SCHWINDRATZHEIM** - Tél. 03 88 91 50 89 - Fax 03 88 91 53 57

ASSOCIATION DE SCHWINDRATZHEIM POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

L'Association de Schwindratzheim Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, et fondée en 1931, fête cette année ses 67 ans. Depuis début décembre 97, un nouveau comité est en place pour cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à fin 2002.

Protection du Milieu Aquatique :

La Loi Pêche oblige l'association à assurer la protection du milieu aquatique et la gestion du milieu piscicole. Le pêcheur est un des premiers témoins de l'évolution de la qualité de l'eau et de l'environnement.

Les jeunes :

Une politique à long terme pour les jeunes nous permet de compter près de 22 % de jeunes membres sur un total de 133 membres. La pêche gratuite pour les jeunes y est très certainement pour quelque chose. Et pour la troisième année consécutive, notre secrétaire Gabriel BOURNON a pris en charge, avec son équipe, la pêche du centre aéré sur 4 semaines.

L'entretien :

Notre association assure elle-même l'entretien du site des étangs de pêche. Pour ce faire, nous disposons d'un véritable outillage de paysagiste. Il nous fallait trouver une solution pour ranger ce matériel qui était jusqu'à présent remisé chez plusieurs des responsables du comité. Nous avons pris la décision fin 96 de construire un garage pouvant abriter l'ensemble de ce matériel.

Sa réalisation par des bénévoles nous a permis d'économiser près d'un tiers sur le montant TTC initialement prévu. A cette économie, s'ajoute la contribution de la commune, ce qui nous ramène à la moitié de notre devis estimatif. Cette construction a été réalisée de manière exemplaire, en 3 semaines ; ce véritable outil de travail abrite désormais l'ensemble du matériel dont nous disposons pour l'entretien du site des étangs. Gageons que les nombreux promeneurs pourront encore mieux se détendre sur le site des étangs de pêche. Nous tenons à remercier le conseil municipal pour son soutien financier.

Le rendez-vous pour tous :

Pêcheurs ou non, la journée nettoyage de printemps des berges de la Zorn, le samedi 21 mars 98.

Le prix de la carte de pêche à Schwindratzheim :

Une gestion rigoureuse et l'organisation de pêches à l'étang nous permettent de faire bénéficier nos pêcheurs d'une cotisation association inférieure de près de 20 % à celle des associations voisines.

Nos lots de pêche : la Zorn sur le territoire des communes de Schwindratzheim et de Mutzenhouse, l'association est également détentrice du droit de pêche dans le lot 6 du canal de la Marne au Rhin entre les écluses de 42 et 44, les deux étangs, la pêche y étant toutefois réglementée.

La carte ZORN PLUS : Créée mi-juin 97, une nouvelle possibilité de pêcher est offerte à nos membres. Les 13 associations sur la Zorn de Lupstein à Weyersheim ont décidé d'ouvrir leurs lots de pêche sur la rivière principale Zorn. Le pêcheur qui le souhaite peut donc acquérir la carte ZORN PLUS et étendre ainsi son domaine de pêche à 84 km de rives. Le coût de la carte ZORN PLUS : 200 francs, qui s'ajoutent au montant de votre carte de Pêche de Schwindratzheim.

L'association est active, et contribue à la vie associative du village au travers d'événements qu'elle crée régulièrement et elle est également adhérente de l'Association Culturelle et Sportive.

Notre fête populaire du 1er mai : A vous lecteurs, nous comptons sur votre présence pour nous soutenir le 1er mai, à l'occasion du concours de pêche.

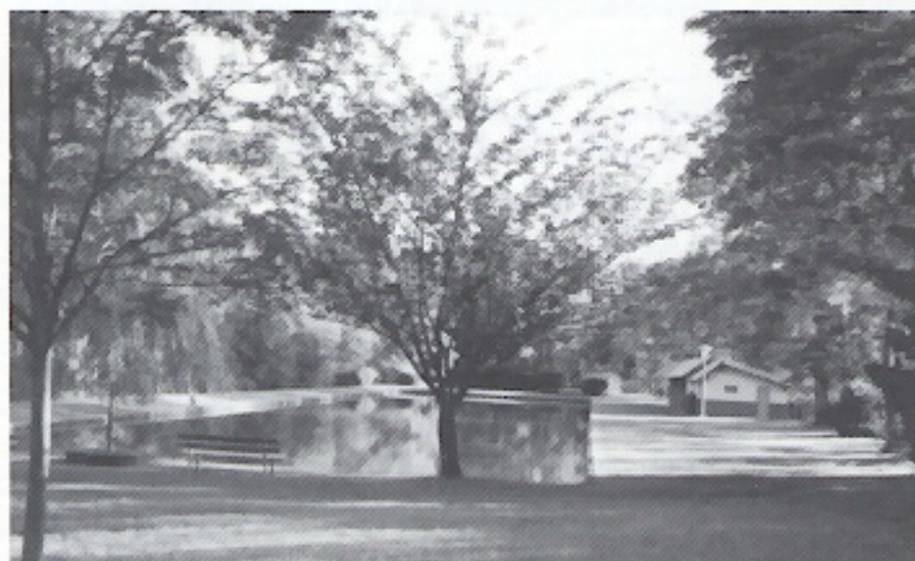
Tombolas : Notre association a décidé depuis des années de ne pas vous importuner chez vous pour le ramassage des tombolas. Mais nous sommes toujours très heureux lorsque vous nous remettez des lots. Ceux d'entre vous qui veulent nous soutenir peuvent s'adresser à un membre du comité.

A nos pêcheurs : Bonne pêche en 98 !

Le comité

Recommandation aux pêcheurs : Bien que l'accès à la rivière ne soit guère facilité à certains endroits, nous demandons aux pêcheurs de ne pas circuler sur les prés.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le secrétaire de l'association.



Situation des étangs



M. le Conseiller général B. INGWILLER avec M. le Maire R. GOETZ

SOCIETE DE MUSIQUE CONCORDIA: UNE ALERTE SEPTUAGENAIRE

" Si la musique nous est si chère, c'est qu'elle est la parole la plus profonde de l'âme ". (Romain Rolland)

Malgré ses 75 années d'existence, la société de Musique Concordia est une association jeune et dynamique. Jugez-en ! Elle compte actuellement une quarantaine de membres (nous approchons du record) âgés de 12 à 65 ans, la moyenne d'âge est de 24 ans. Elle organise régulièrement ses concerts d'hiver et de printemps, coorganise avec le FCS la fête de la musique, participe aux concerts de sociétés de musique amies sans oublier l'animation de manifestations locales et extérieures !

Les 35 à 40 répétitions annuelles permettent à notre chef dynamique de renouveler notre répertoire et d'améliorer la qualité de nos interprétations. Notre fidèle public n'aura pas manqué de noter les progrès effectués ces dernières années. Ceux-ci sont le fruit du travail exigeant de notre chef, mais sont obtenus aussi grâce à l'assiduité et au sérieux des musiciens, de même qu'à l'apport quantitatif et surtout qualitatif de nos nouvelles recrues. Nous saluons la progression des effectifs féminins avec maintenant un tiers de dames et demoiselles. Notre société entend offrir à ses membres la possibilité de pratiquer en commun leur passe-temps favori. En cela, elle participe à l'épanouissement de la personnalité et à la socialisation de l'individu.



Soir de répétition dans la salle du Foyer

L'Ecole de Musique

Une société de musique n'est viable à long terme que si elle fonctionne en étroite collaboration avec une école de musique performante. Les nombreux jeunes qui viennent régulièrement renforcer nos rangs sont tous issus de notre propre école de musique, qui compte actuellement 35 élèves, jeunes et moins jeunes. Ceux-ci y acquièrent une formation musicale de qualité. Ainsi, ce ne sont pas moins de 4 coupes, 20 médailles d'or, dont 11 avec félicitations du jury et 2 d'argent qui ont récompensé nos élèves lors du concours 1996 de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace (groupement Strasbourg-Campagne).

En septembre de chaque année, une nouvelle classe de débutants est mise en place. Après une formation théorique de base d'un an, les nouveaux élèves commencent l'apprentissage d'un instrument. La diversité des instruments proposés (accordéon, baryton, basse, batterie, bugle, clarinette, cor, cornet, flûte traversière, guitare, hautbois, orgue, piano, saxophone alto et ténor, trombone, trompette) permet à chacun d'y trouver son bonheur. Après quelques années de formation, les jeunes peuvent rejoindre les rangs de l'harmonie municipale, où, vu leur niveau, ils s'intégreront très rapidement. Les prochaines inscriptions auront lieu en septembre 98.

Le Comité



Photo-souvenir datant du début des années 60

KARATE CLUB DE LA VALLEE DE LA ZORN - SCHWINDRATZHEIM

Le Karaté Club démarre sa cinquième année avec une équipe de garçons et de filles entre 6 et 15 ans. A noter aussi que quelques adultes nous ont rejoints pour pratiquer ce noble sport, une fois par semaine pendant 1h30.

La Karaté est un sport complet qui assure :

- une gymnastique
- une self-défense
- un sport de combat
- une parfaite maîtrise de soi

Les cours sont destinés aussi bien aux enfants, adultes ou vétérans, (hommes ou femmes). Ils sont dispensés tous les mardis soir au Foyer Paroissial de Schwindratzheim de 20h à 21h30.

Le Président Marc DOISE et l'entraîneur Alain ACKERMANN vous invitent cordialement à venir pratiquer ce sport et vous proposent deux séances gratuites pour vous familiariser avec cette activité, ceci sans engagement de votre part. Venez nombreux.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Mr Alain ACKERMANN, tel 03.88.91.93.60

Pour le Comité, la secrétaire : Caroline ACKERMANN

1882 - 1997 : LES SAPEURS POMPIERS DE SCHWINDRATZHEIM

115 années de bons et loyaux services, 115 années de volontariat et toujours les mêmes devises :

« Aider et servir » « Sauver mais ne pas périr »

1997 aura été une année particulièrement calme. Cela prouve - à quelques exceptions près - que les citoyens de Schwindratzheim sont sensibles à la prévention des risques. Les sorties de nos soldats du feu ont été motivées par quelques accidents, des feux (heureusement) de moindre importance, des destructions de nids de guêpes et de frelons. Et sans oublier, toujours fidèles au poste pour les permanences hebdomadaires et pas moins de quatre exercices pour tout le Corps, vos Pompiers ont quand même connu une année bien remplie...

Si nous connaissons les qualités de nos Sapeurs : disponibilité, efficacité, courage et dévouement, ils nous ont aussi démontré cette année leur compétence en matière associative et l'organisation du 115^e anniversaire de l'existence du Corps restera une journée mémorable.

Jean-Claude FECHTER : Lieutenant BRENNER, quelle remarquable carrière à la tête de notre Corps ?

Charles BRENNER : j'ai toujours assumé mes responsabilités sans intérêt personnel. Mon objectif a été de mettre à la disposition des concitoyens des hommes formés sachant prendre des responsabilités en toutes circonstances. La motivation de mon équipe vient d'abord de toute la population du village qui nous soutient en permanence ainsi que de nos élus locaux qui contribuent à nous assurer un matériel fiable et efficace ; qu'ils en soient sincèrement remerciés.

JCF : pourtant je perçois quelques nuages dans ce ciel bleu...

C.B : en fait, mon seul souci vient de l'effectif qui est passé en un an de 20 à 16 sapeurs. Combien serons-nous en 1998 ? J'en profite pour lancer un appel aux jeunes gens de Schwindratzheim qui seraient tentés par le « métier de pompier », à ceux qui acceptent de se mettre au service des autres et qui n'hésitent pas à consacrer des heures de bénévolat. Contactez l'un des nôtres, vous serez les bienvenus.

JCF : Charles, parlez nous aussi de votre deuxième « casquette » si je puis m'exprimer ainsi.

CB : Oui, il est vrai que je suis également président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers, qui aura été cette année particulièrement active et le sera sûrement encore en 1998. Je ne voudrais pas manquer de souligner le travail de nos membres, mais également remercier tous les bénévoles ne faisant pas partie de l'Amicale et qui ont oeuvré à la réussite du 115^e anni-

versaire. Enfin, on n'en parle pas souvent, mais nos épouses aussi méritent d'être mises à l'honneur. Par leur patience et leur soutien, elles participent elles-aussi à la vie du Corps des Sapeurs pompiers.

JCF : je sais que vous privilégiez la prévention ; alors avez-vous quelques conseils élémentaires à donner ?

CB : j'en aurais une centaine..., mais avant tout, je fais appel au bon sens et à la réflexion avant d'agir. Par exemple : en cas de feu (qui est le résultat de l'union des 3 éléments combustible-oxygène-chaleur), il faut évidemment chercher à supprimer celui qui semble le plus facile à maîtriser, tel le robinet d'une bouteille de gaz enflammée, une vanne d'alimentation en fuel. En maintenant fermées les fenêtres et les portes on ralentit l'arrivée d'oxygène et l'on peut circonscrire un petit feu en l'arrosant d'eau. Ceci sera à éviter en cas de liquides inflammables (friteuses, poêles à frire) de même que pour les appareils électriques en combustion: pour ceux-là, un simple chiffon ou une serpillière mouillée suffira.

Mais il y a d'autres accidents domestiques possibles ; faites attention à l'utilisation de bougies, ne laissez pas trainer d'allumettes ou des médicaments, ne fumez pas au lit, n'absorbez pas de tranquillisants avant de conduire, vérifiez l'état de vos couvertures chauffantes, n'allumez pas de feux ni dans les champs ni en forêt, etc,

JCF : une dernière devise ?

CB: mon expérience à la tête des secours locaux m'a enseigné un principe que je ne cesse de rappeler :

« la prévention est au sinistre ce que l'hygiène est à la maladie ».

C'est à dire, mieux vaut prévenir que guérir !
Bonne année, bonne santé et courage pour 1998, avec à vos côtés vos Sapeurs Pompiers.

Le Chef de Corps et Président et l'Amicale
Charles BRENNER

photo prise lors de l'intervention du Corps combinée avec le Centre de secours de Hochfelden sous l'oeil attentif du Maire Roland GOETZ.



CENTRE AERE DE SCHWINDRATZHEIM

organisé par l'AGF (ASSOCIATION GENERALE des FAMILLES) Juillet 97

Durant le mois de Juillet, et ce pour la 4^e année consécutive, le Centre Aéré Intercommunal s'est installé sur les bords de la Zorn, site idéal de par la proximité des différentes installations (terrain de foot, tennis, étang de pêche).

Environ 120 enfants par semaine sont venus profiter des nombreuses activités proposées, parmi lesquelles les jeux, le bricolage, la piscine, les promenades dans la toute proche colline, ou encore des initiations sportives, au football par exemple ou au badminton. N'oublions pas non plus l'activité « pêche » qui a connu un franc succès grâce à l'encadrement et aux conseils des « anciens », qui sous la férule de Gaby Bournon ont fait preuve de beaucoup de savoir-faire et de pédagogie.

Pour la première fois, deux autres centres (CLSH de Weyersheim et de Duntzenheim) se sont joints à notre équipe pour organiser une journée « Grand Jeu » qui a enthousiasmé 220 jeunes.

N'oublions pas de féliciter toute l'équipe d'animation qui, sous la houlette de la dynamique directrice Catherine Wendling, a fourni un travail exceptionnel dont le point d'orgue a été la mise en scène du SPECTACLE qui a clôturé la session 1997. Une fois de plus, la fête a été magique et restera longtemps gravée dans la mémoire des petits et des grands. Cette année, le thème tournait autour des « Contes et Légendes » de la Forêt de Brocéliande.

La salle polyvalente s'est transformée, l'espace d'un soir, en un jardin merveilleux où lutins, elfes, trolles et autres personnages imaginaires ont présenté un spectacle haut en couleurs. Et tous ont promis de revenir l'an prochain....

Pour l'équipe d'animation, Luc GOETZ

photos : illustration de l'animation exceptionnelle qui a encore régné cette année sur les bords de la Zorn



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRUITS DE SCHWINDRATZHEIM/WALTENHEIM ET ENVIRONS

L'année fruitière 1997 avait débuté de façon curieuse : beaucoup de vent et de pluie, de sorte que les amateurs de jardins familiaux commençaient à se faire du souci pour leur verger. Mais « Dame Nature » n'a finalement pas oublié ses fidèles ouvriers, et si 97 ne restera pas dans les mémoires, nous avons quand même eu quelques satisfactions.

Notre association a, cette année encore, fait preuve d'un grand dynamisme en proposant dès le début d'année différents cours de taille et de greffe, fréquentés par de nombreux amateurs. La sortie d'étude organisée au mois de mai a fait le plein et pas moins de 60 personnes ont participé à cette visite très intéressante au Pays de Bade.

Autre facette de l'animation, nous avons reconduit pour la 2^e année consécutive notre participation au Messti de Waltenheim en confectionnant un char unanimement apprécié par la population.

Le dernier temps fort de notre activité s'est situé les 18 et 19 octobre avec une très belle exposition fruitière dans la salle des fêtes de Waltenheim qui a été fréquentée par de très nombreux visiteurs ainsi que par les écoles des environs.

Permettez-moi de remercier au nom de l'association toutes celles et ceux qui nous apportent leur soutien, que ce soit de près ou de loin. Nos remerciements également aux communes de Schwindratzheim et de Waltenheim.

Par ailleurs, il me tient personnellement à cœur de remercier l'ensemble des membres et le Comité pour tout le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année avec beaucoup de dynamisme et dans un esprit de parfaite convivialité.

Tout en espérant une bonne année fruitière, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une agréable fin d'année, et présentons à tous nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour l'année nouvelle.

Pour le Comité, A.WALTER



Une des tables garnies avec les plus beaux trophées de nos vergers

BADMINTON CLUB DE SCHWINDRATZHEIM

Interview de Frédéric REEB, Président du Badminton Club de Schwindratzheim

Question : M. le Président, vous êtes un homme heureux. Le club que vous présidez entame sa deuxième saison. Parlez-nous de l'exercice passé :

F. REEB : En effet, l'année 1996/1997 est désormais écoulée et nous pouvons tirer les premiers enseignements de l'exercice.

Tout d'abord, en terme **quantitatif** : Le club a rapidement atteint sa vitesse de croisière en comptant une bonne centaine de membres. Pour une première année, ce chiffre a été particulièrement encourageant.

Qualitativement aussi, dans la mesure où hommes et femmes sont à égalité et où toutes les catégories d'âges de 10 à 50 ans sont représentées.

Il est à noter également que le Club a un rayonnement au-delà de Schwindratzheim puisque nous avons su attirer quelques 40 membres issus des communes voisines.

Question : Comment avez-vous géré cet important engouement pour le Badminton ?

F. REEB : Permettez-moi de rappeler que le bon fonctionnement d'un Club repose sur le sérieux et la cohésion d'une équipe. Dès sa création, le comité du BCS a pris les problèmes à bras le corps. Toutes les énergies et les moyens ont été mis en oeuvre pour permettre, en l'espace de deux mois, la mise en route et le fonctionnement régulier du club.

Statuts déposés et association enregistrée, le matériel a été fabriqué en un tour de main, les terrains ont été tracés en un week-end, et le financement nécessaire aux premières dépenses réuni en quelques jours.

Dans ces conditions, le Club ne pouvait être qu'attractif parce qu'il offrait immédiatement une structure d'accueil sympathique et opérationnelle, d'autant que l'ACSS nous avait octroyé des créneaux horaires satisfaisants et ce, en bonne intelligence avec le Tennis Club, le Football Club et le Corps des Sapeurs Pompiers.

Question : Cent membres, quatre terrains : comment satisfaire vos membres ?

F. REEB : Notez que dès la première année, nous disposons du lundi, fin d'après midi, mardi, mercredi et jeudi toute la soirée, sans compter quelques samedis après-midi.

Le nombre d'heures est impressionnant et ne peut que satisfaire le public le plus large. Dans ces conditions, tous ont pu jouer. Aux heures d'effervescence, les membres du comité ont su gérer les «embouteillages» en organisant matches, durées et échanges d'équipe.

Ceci a permis à nos membres de faire connaissance, de lier des amitiés, de se livrer à des compétitions acharnées et bon enfant et surtout a permis aux débutants de réaliser en peu de temps des progrès impressionnants dont nous avons pu juger lors des nombreux matches et tournois de l'année.

Question : Des talents se sont-ils révélés cette année ?

F. REEB : Bien sûr. Nous avons pu détecter, tant chez les jeunes que les moins jeunes, tant chez les femmes que chez les hommes, de nombreux talents auxquels nous avons proposé la création d'une section compétition, qui dans un premier temps, avec l'appui logistique de la Ligue d'Alsace de Badminton, pouvait prétendre à participer au championnat interclub départemental.

Question : N'est-ce pas trop ambitieux pour un club aussi «jeune» ?

F. REEB : Pas du tout. Une équipe engagée en compétition

représente le club et démontre la vitalité de la vie associative du village.

Il suffit d'ailleurs de vous reporter aux nombreux articles des DNA relatant les exploits de l'équipe première en championnat. Cette équipe vise d'ores et déjà une deuxième place derrière l'invincible ASL Robertsau.

Les articles ont également relaté notre participation au circuit jeunes où le jeune Thomas STRUB s'est illustré en remportant la 1ère journée. Le circuit jeune est le terrain de détection des futurs champions.

Question : N'est-ce pas une politique élitiste ?

F. REEB : Mais pas du tout. Une équipe forte, mais ouverte aux nouveaux, est un fabuleux moteur d'émulation pour tous les autres sportifs. En effet, pas moins de 20 membres sont licenciés en compétition et entendent y participer alors que l'équipe de base est constituée de 4 hommes et 2 dames. La relève est donc assurée. Notre problème n'est pas de trouver les compétiteurs, mais de faire goûter à tous le stress de la compétition. Enfin, et nous le savons tous, les bons joueurs, surtout s'ils réussissent, sont un modèle, un objectif pour tous les sportifs confirmés ou débutants et les jeunes en particulier.

Question : Que proposez-vous à ceux qui considèrent le Badminton comme un sport loisir à pratiquer de manière conviviale entre amis ?

F. REEB : La cohabitation entre l'équipe et les «amateurs» ne pose aucun problème, au contraire. Le club est né du loisir et si certaines heures sont réservées à l'entraînement rigoureux, les autres créneaux horaires sont suffisamment étendus pour permettre de s'épanouir 3 soirs par semaine, sans compter le samedi après-midi. De plus, les membres de l'équipe mettent leur science et leur expérience au service du club en restant présents à temps complet et en se fondant dans la masse pour assurer l'initiation des jeunes et la formation des débutants.

Rien de mieux pour créer une ambiance à la fois sympathique et physiquement engagée.

Question : Quels sont vos projets d'avenir ?

F. REEB : Pour pérenniser les acquis, le comité a été naturellement amené à se renforcer. Il a porté ses membres de 7 à 14 lors de la dernière Assemblée Générale.

D'autre part, les fonctions ont été précisées pour assurer la gestion de la compétition et la gestion au quotidien d'un club de cent membres. Le club devra rester accueillant et convivial, sportif et ambitieux. Cette politique a déjà porté ses fruits et elle sera poursuivie.

4 Novembre 1997.



Les lauréats du Tournoi Interne du B.C.S. Badminton Club

TENNIS CLUB SCHWINDRATZHEIM : T.C.S.

L'année 97 a été riche en événements pour les adeptes de la "petite balle jaune" !!!

Non seulement sur le plan sportif, mais également en dehors du court. L'augmentation du nombre de membres (113), l'important effectif de l'école de tennis (41 jeunes), l'engagement de 10 équipes dans les différents championnats du Bas-Rhin ont été les faits marquants. Cependant, n'oublions pas l'activité principale du T.C.S. : le "Tennis-Loisir", auquel s'adonnent la plupart des adhérents.

ECOLE DE TENNIS

L'école de tennis est dirigée par Jacky Ebersold, assisté de Catherine Weiss et Marc-André Steinmetz.

41 jeunes (à partir de 7 ans) se retrouvent toutes les semaines pour améliorer leur tennis.

6 séances de 1 heure sont nécessaires pour les accueillir.

Elle permet à ces jeunes de prendre du plaisir dans le jeu, de développer un esprit sportif et de compétition.

Les bons résultats des différentes équipes jeunes témoignent de la qualité de l'enseignement.



COMPETITION

Le T.C.S. est bien représenté dans les différentes compétitions de la Ligue d'Alsace de Tennis.

Jeunes et adultes ont âprement défendu les couleurs locales. Cependant chez les jeunes, la palme revient à l'équipe filles des 13-14 ans qui, en division honneur, termine à la première place, ceci sans défaite !

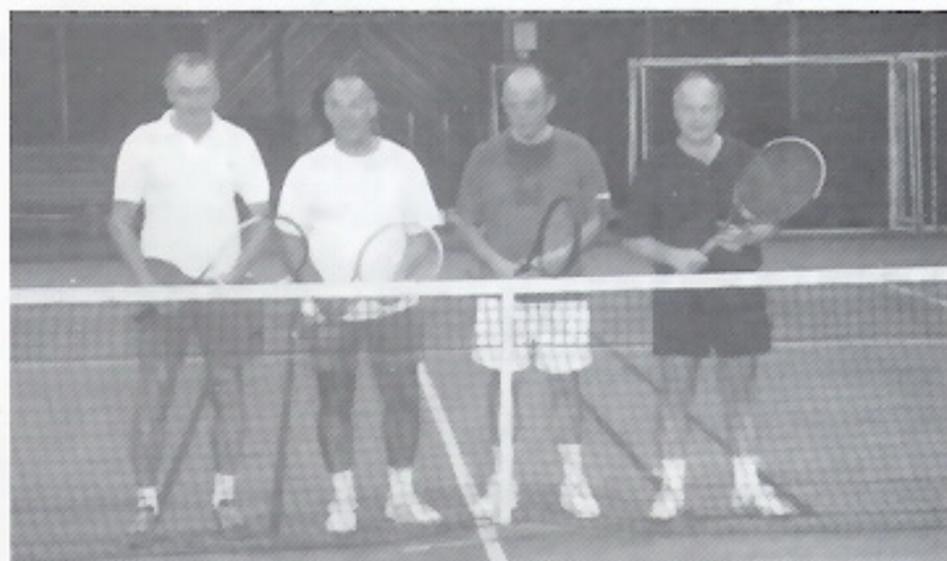
Bravo à l'équipe composée de : Audrey HEIDINGER, Elodie LUX, Marie ALEXANDRE. Bons résultats des 4 autres équipes de jeunes.



Equipe filles 13-14 ans : Marie Alexandre, Dr Claude Weiss (responsable), Audrey Heidinger, Elodie Lux.

Chez les adultes, l'équipe 1 féminine se classe seconde en 5ème division. A noter la jeunesse de l'effectif (tout comme l'équipe 2). L'équipe 1 masculine a atteint son objectif : la montée en 5ème division. Bons résultats de l'équipe 2, malgré son manque d'expérience.

Sans oublier les "vaillants combattants" de l'équipe des Vétérans de plus de 45 ans, qui participent, courant septembre, aux championnats par équipes.



Equipe vétérans : Georges Konrath, André Steinmetz, Joseph Osswald, Claude Weiss. Manquent : Gérard Gluck, Jean-Paul Kister.

Comme chaque année en juin, eut lieu le tournoi interne du Club. Ce dernier permet aux différents membres de se rencontrer et de mieux faire connaissance.

Les différents vainqueurs ont été :

Chez les jeunes : Elizabeth JUND, Audrey HEIDINGER, Catherine WEISS, Nicolas BIGAY, Thomas STRUB, Cédric SANDROCK.

Chez les adultes : Catherine WEISS, Jacky EBERSOLD.

Tous les résultats du tournoi interne et des différents championnats peuvent être consultés dans la revue du T.C.S. (envoyée aux différents membres ou sur simple demande).



Tournoi interne. Finalistes Femmes : Claude Hoffer, Catherine WEISS.



Tournoi interne. Finalistes Cadets : Marc-André Steinmetz, Cédric Sandrock.

AVENIR DU T.C.S.

Nous nous dirigeons vers un avenir sportif prometteur (confirmation de notre jeunesse). Notre souhait est de mettre à disposition de cette dernière tous les atouts nécessaires pour parfaire leur tennis. La réalisation d'un club-house, d'un troisième court (surface synthétique), d'un "mur d'entraînement" s'avérera nécessaire au fil des années.

STRUCTURE DU T.C.S.

Nous rappelons que toute l'équipe du Tennis-Club se tient à votre disposition pour tous renseignements (compétition, horaires, réservation des courts, leçons, etc...).

Président : Luc PFISTER (03.88.91.58.07)

Vice-Président : Claude WEISS (03.88.91.74.74)

Secrétaire et responsable compétition : Jacky EBERSOLD (03.88.91.96.71)

Trésorier : Jean-Paul KISTER

Compétition vétérans : André STEINMETZ (03.88.91.74.40)

Assesseurs : Gérard GLUCK, Georges KONRATH, Joseph OSSWALD.

Toute l'équipe du T.C.S. vous souhaite une Bonne Année 98 !!!

Qu'elle soit riche en émotions sportives !!!

FLECHETTES : Un champion de France dans la localité !

Sport à la vogue depuis quelques années, le dart ou fléchettes recueille de plus en plus d'adeptes. Ici à Schwindratzheim, plusieurs personnes pratiquent aux "Cobras" installés à Mommenheim. D'autres comme la famille TESTART à "La Liberté" de Dettwiller depuis 1992 en championnat FSGT (niveau régional) et FFD (niveau national).

Palmarès en FSGT :

Champion d'Alsace par équipe en 1995/96

Vice-champion d'Alsace en doublette en 95/96.

Palmarès en FFD :

Vainqueur de plusieurs tournois en doublette

Meilleur classement national : 28e français

Classement au Master national 97 : 26ème.

TESTART Arnaud : (catégorie "juniors") :

Champion d'Alsace depuis 1993/94 (4 titres consécutifs !)

Champion de la ligue Est en 96/97

Champion de France en 95/96

Vainqueur de l'Open des Vosges le 7 septembre

Vainqueur du Master national 1997 à Saint-Flour le 15 juin

Vainqueur de l'Open de France 97 à Strasbourg le 28 septembre

Vainqueur de l'Open National 97 en Bretagne le 9 novembre

Arnaud vient de participer aux Masters mondiaux Junior à Londres où il s'est brillamment comporté en se classant 5e de ce championnat du Monde, battu par Tuner AARON, le vainqueur final de l'épreuve. Il ne s'est incliné qu'en 1/4 de finale après avoir éliminé auparavant le champion de Suède en 32e, 2 anglais en 16e et 8e de finale. Quel palmarès à 14 ans ! C'est avec fierté que la municipalité lui adresse ses sincères félicitations.

ASSOCIATION DU FOYER PAROISSIAL

L'année 1997 a été marquée par la réfection et le réaménagement de la cuisine : remplacement de la cuisinière, mise en place d'une armoire chauffante et d'un lave-vaisselle, achat d'une table de travail et de deux dessertes.

Pour financer cet investissement, l'Association a contracté un prêt bancaire.

Le succès du repas communautaire du 2 novembre 1997 nous permet de voir l'avenir avec confiance. **Merci** à tous ceux qui ont apporté leur aide sous quelque forme que ce soit (M. et Mme Hubert Grandjean à la cuisine, les membres du comité, le personnel de service, les bénévoles et les enfants de l'Ecole du Dimanche avec leurs moniteurs et monitrices).

Merci aux membres du comité qui ont participé aux travaux de réfection de la cuisine et du vide sanitaire. Un **Merci** tout particulier à ceux qui nous ont apporté leur aide ponctuelle : M. Georges Bergmann (carrelage), M. Gérard Hild (peinture), MM. Michel Ludwig et Georges Schoeff (terrassement).

Un chaleureux **Merci** à M. René Schoeff qui remet ses responsabilités de gérant et de trésorier du Foyer. Par son dévouement et sa disponibilité, il a été, depuis la construction du Foyer, une des chevilles ouvrières de son bon fonctionnement. Il reste au comité et pourra nous faire bénéficier de son expérience.

Il sera remplacé à la trésorerie par M. Robert Strub (2, rue des Juifs) et à la gérance par M. Charles Metz (13, rue des Champs).

Depuis quelques semaines, le Foyer dispose d'une ligne téléphonique - essentiellement destinée à la sécurité des personnes.

Pour toute question concernant le Foyer, vous pourrez composer le n° **03.88.89.05.00**. Ce numéro de téléphone vous reliera directement à l'un des responsables.

Que tous ceux qui offrent de leur temps et mettent leurs talents et leurs dons au service de ce lieu de rencontres, soient sincèrement remerciés.

Je vous invite à consulter en page centrale les dates des événements organisés par notre paroisse et l'association du Foyer. Soyez tous les bienvenus.

Le Président : G.-P. Geiger, Pasteur



L'année 1997 restera pour toujours gravée dans les mémoires de tous les membres, joueurs et supporters de notre FC SCHWINDRATZHEIM. En effet, le club a atteint le niveau régional, niveau jamais connu jusqu'alors et compte aujourd'hui parmi les 20 meilleures équipes d'ALSACE ! C'est en grande partie, grâce à la dextérité et la détermination de l'entraîneur Bernard STOECKEL que le groupe en place a terminé à la première place de la poule A de Promotion d'Excellence. Une surprise arrivant rarement seule, l'équipe 2 nous a gratifié d'un parcours exemplaire lors du cycle retour et a également obtenu la première place en Division 3 lui permettant de gravir un échelon. Pour ne pas être en reste, elle a brillamment conquis le titre de champion du Bas/Rhin et l'entraîneur Manu LOPEZ, a remporté le soulier d'or des meilleurs buteurs du secteur de Saverne. Une cuvée exceptionnelle pour le Président Jean-Jacques DUTT aux commandes depuis près de 50 années ! Un grand merci aussi à la municipalité qui a su honorer comme il se doit cette double montée !

Il s'agit maintenant de confirmer à ce niveau, ce qui n'est pas une mince affaire. Rencontrer les clubs phares du football alsacien nous permet de constater le fossé qui existe encore par rapport à des clubs ténors comme l'US REIPERTSWILLER ou l'ASP VAUBAN, non pas tellement sur le terrain mais en dehors où il devient nécessaire et indispensable de mettre les infrastructures en conformité avec la réglementation fédérale comme nous l'a recommandé la Commission Régionale des Equipements qui nous a toutefois accordé une dérogation (non renouvelable) valable que pour la saison 97/98 !

En début d'année, le FCS et la commune ont accueilli le principal événement sportif de l'année de la région de Saverne, à savoir la remise des trophées DNA Sports organisée par le service de presse des DN qui récompense les meilleurs sportifs de la région. Des athlètes prestigieux comme Blandine DUCRET-BITZNER ou Yvon RIEMER (les alsaciens des JO d'Atlanta) ou encore l'ancien international Pierre PLEIMELDING ainsi que toutes les personnalités du monde politique régional ont honoré de leur présence cette mémorable soirée où notre gardien Rémy SPECHT a remporté la deuxième place du Ballon d'Or.

Comme chaque année la section théâtrale chère à notre Président est montée sur les planches pour interpréter la pièce en alsacien "WIWER un ke AND" pendant la période hivernale. Un grand bravo à tous ceux et toutes celles qui se dévouent pour que le dialecte continue de vivre. Dommage pour la fréquentation qui mériterait une présence plus importante quand on connaît les sacrifices consentis par la troupe ! Si l'appel pouvait être entendu... merci d'avance pour la section théâtrale et rendez-vous cette année pour assister à la première de la pièce "D'r Meisterboxer" le 25 décembre !

Le F.C.S. a organisé une autre manifestation d'envergure qui s'est déroulée au mois de mai à la salle polyvalente et où le public a pu apprécier les talents d'Huguette DREIKAUSS dans un spectacle haut en couleurs.

Le point d'orgue extra-sportif se situe depuis maintenant plusieurs années au mois de septembre où la fête de la bière bat son plein pendant 3 journées consécutives pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs. L'élection de Sophie CARLE de Brumath comme reine du houblon et un magnifique défilé de coiffure concocté par Nicole KRIEGER du salon local "Le Peigne d'Or" ont été les clous de la soirée de gala 1997.

Le dîner dansant qui permet entre autre au club de faire face aux nombreuses dépenses de fonctionnement mériterait une fréquentation plus importante surtout de la part des concitoyens... locaux !

Au niveau de la section des jeunes, beaucoup de travail en profondeur a été accompli ces derniers mois par la commission des jeunes sous la houlette du nouveau président Fabien Matter. Ce travail a abouti à la création d'une entente intercommunale avec les bourgades voisines de Wingersheim et Alteckendorf qui permet à tous les jeunes des trois communes de s'adonner à leur sport favori. D'ores et déjà les jeunes nés en 1990,91,92 peuvent se renseigner auprès des responsables de cette section.

Gérard WERNERT

Ouverture officielle Fête du houblon et de la bière



Bernard Ingwiller, Yolande Haag, J. Jacques Dutt, Roland Goetz, Gérard Wernert



D.H. - L'effectif du F.C.S.